



IJAHSS



Copyright@IJAHSS

INSULTS IN THE SPEECH OF FASSI WOMEN IN MOROCCO. SEMANTIC-SYNTACTIC APPROACH

Khaoula ZERRAD^{1*}; Ouafae IDRISSE AYDI¹; Bouchra BERRADA¹

¹ Université sidi Mohamed Ben Abdellah. Fès. Maroc

*Corresponding Author

Khaoula ZERRAD

ABSTRACT

The study of insults is of paramount importance for linguists whose task is to approach them through various approaches, including semantic, syntactic, sociolinguistic, pragmatic ones. Our article endeavors to analyze insults in the speech of women from Fes, Morocco, relying on a representative corpus. In this sense, we will strive to examine insults present in nominal statements before shedding light on their manifestation in verbal statements, highlighting the semantics and syntax of occurrences in our corpus.

Key Words: *insults, women, Fez, morocco, semantics, syntax*

Introduction

Essentiellement basé sur une certaine note musicale, devant son charme, sa splendeur et sa notoriété à l'harmonie rythmique de ses mots, composé foncièrement de rimes et de musicalité, le parler fassi dans toute sa particularité, est touchant par le choix des lexis et de la manière de les prononcer, y compris les injures et les insultes. Derrière cette harmonie se cache des paroles outrageantes blessant par leur ton virulent et offensant et leur fond violent. Pour certains, l'injure est un tabou inabordable ; pour d'autres, au contraire, c'est un sujet vivant et vivace qu'il faut aborder d'une manière globale et globalisante. En effet, l'étude des injures comme étant un phénomène linguistique s'impose de rigueur et de force car l'injure est un objet scientifique pour les linguistes dont la tâche est de disséquer l'injure sur tous les plans azimuts, sémantique, morphosyntaxique, pragmatique, sociolinguistique et autres. Notre travail se contentera de faire, à partir d'un corpus, l'analyse sémantico-syntaxique de l'injure dans le parler des femmes fassies au Maroc. Nous proposons, dans un premier temps, une esquisse de définition du concept en question suivie de la présentation du corpus. Nous analyserons, dans un deuxième temps, et toujours selon notre approche, les injures sises dans un énoncé nominal pour voir, dans un troisième temps les manifestations de ce phénomène linguistique dans un énoncé verbal tout en mettant l'accent sur le sémantisme des occurrences de notre corpus.

1. Esquisse de définition

1.1. Définition

Selon *Le Trésor de la Langue Française informatisé*, l'injure est un «Geste, procédé, parole ou écrit adressés directement et délibérément à une personne pour l'offenser»¹ *Dictionnaire Larousse* définit l'injure comme étant une «parole qui blesse d'une manière grave et consciente»². La 9^{ème} édition du *Dictionnaire de l'Académie Française* définit l'injure comme suit : «Parole, propos par lesquels on outrage, on offense à dessein quelqu'un»³. D'après *Le Petit Robert*, l'injure est une « parole offensante et violente»⁴. De toutes ces définitions nous retenons que les lexicographes sont unanimement d'accord que l'injure est une parole crue, acerbe et acrimonieuse adressée volontairement, ouvertement et grossièrement à une personne dans le but de l'outrager, l'offenser et l'indigner dans ses affections et ses sentiments sans laisser aucune trace physique ou matériel visible. D'autres mots sont considérés comme des équivalents à l'item *injure* notamment *blasphème, sacrilège, juron, insulte, gros mots, grossièreté, invective*... Dans l'un ou l'autre cas, il y a toujours la personne qui injurie ou prononce l'injure ; c'est l'*injurier* ou l'*injurieuse* et la personne à qui s'adresse l'injurieur appelée *injuriaire*. En fait, l'*injuriaire* est généralement injurié à la deuxième personne du singulier. Un autre terme est à ne pas négliger à savoir l'*injurie(e)*. C'est celui dont parle l'injure. Il est présenté par la troisième personne du

¹ [<https://www.cnrtl.fr/definition/injure>, consulté le 22/2/2024]

² LAROUSSE Pierre et all., (2010), *Dictionnaire Poche Larousse*, Paris, Larousse, p. 945.

³ [<https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/injure>, consulté le 22/2/2024]

⁴ ROBERT Paul et all., (2002), *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, p. 1005.

singulier. Bref, la relation est schématiquement duelle – injurier / injurieuse – ou triangulaire – injurier / injurieuse / injurié. Pour mettre en pratique ces notions, nous nous baserons sur un corpus plutôt représentatif qu'exhaustif.

1.2. Présentation du corpus

Afin de justifier notre démarche, nous nous appuyons sur un corpus de 23 mots, 5 groupes nominaux et 12 énoncés du parler fassi⁵ plus particulièrement celui des femmes plus ou moins âgées. Les occurrences de notre corpus sont obtenues via deux techniques de collectes à savoir celle de bouche à oreille et l'enregistrement. Les locuteurs et locutrices qui ont contribué à la collecte de notre corpus sont toutes natives de la ville de Fès :

- F.C. : 75 ans, institutrice retraitée ;
- N. B. : 65 ans, femme au foyer ;
- A. B. : 74 ans, professeure retraitée ;
- A. K. : 43 ans, fonctionnaire ;
- R. A. : 13 ans, élève ;
- R. B. : 13 ans, élève ;
- R.F. : 22 ans salarié.

Encore faut-il rappeler que la majorité de ces locuteurs, à leur jeune âge, étaient des injurieuses pour devenir avec l'âge des injurieuses, exception faite de R. A., R. B. et R.F. qui étaient seulement sujets à des injures.

La classification des injures de notre corpus a ouvert la voie à deux grands ensembles : le premier réunit des mots et des groupes de mots et le second renferme des phrases :

Tableau 01 : Classification des occurrences du corpus

Mots/Groupes nominaux	Phrases
lwīl / lwīla / khīb / khība / bhəl / bəhla / məhlūl / məhlūla mḥennək / mḥennəka mḍəhləš / mḍəhləša həbloz / həbloza mbəhləš ḥətwān ḥtənka t-ṭləm l-ftəq t-tqāla / tqīl t-ṭəṭ / mṭəwwəṭ n-nəxbīr qlīl l-ḥya qlīl š-šwāb qlīld-dīn qlīl l-'adāb qlīl l-'āsəl	y- ṭe-k dəqqa y- ṭe-k ṭəyyār y- ṭe-k d-dəl y- ṭe-k çəlla y- ṭe-k buglīb y-ṭe l-lihūdwa y-ṭe l-lihūd l-msəx skut, y-səkkətlək l-həs gləs, t-gləsyābəs nçəs, t-nçəs ma t-nūd xllīni, y-xllī-k f l-xəl xəllīni, y-xllī-k b l-xla

Il est fort remarquable que notre corpus regroupe essentiellement des noms, des groupes de mots et des phrases.

2. L'injure dans un énoncé nominal

Pour injurier ses enfants, ses petits-enfants, le fils des voisins de [fuqi] (premier étage) ou la fille des voisins de [səfli] (Rez-de-chaussée), les femmes fassies prononcent un seul mot ou deux. Pour insulter, l'injurieuse fait appel à un seul mot ou un groupe de mots. Aussi l'injure atteint-il son objectif et devient plus ou moins agressive et offensive.

2.1. Un seul item

2.1.1 Un adjectif

L'injurieuse recourt à un adjectif pour qualifier négativement son destinataire et l'indigner. Cet adjectif varie en nombre quand l'injuteur s'adresse à un groupe de personnes. Il varie aussi en genre :

[lwīl] / [lwīla]
[khīb] / [khība]

[bhəl] / [bəhla]
 [məhlūl] / [məhlūla]
 [mḥennək] / [mḥennəka]⁶
 [mḍəhləš] / [mḍəhləša]
 [həbloz] / [həbloza]

A partir de ces groupes binaires, on peut avoir des paires synonymiques :

■ [bhəl] / [bəhla] ↔ [mḥennək] / [mḥennəka]

Le trait sémantique en commun est l'idiotie, la stupidité, la débilité.

■ [məhlūl] / [məhlūla] ↔ [mḍəhləš] / [mḍəhləša] ↔ [həbloz] / [həbloza]

Ces groupes renvoient communément à la fainéantise, la nonchalance, l'indolence et la mollesse.

D'autres injures sont adressées exclusivement aux personnes de sexe masculin et touche à leur dignité, plus particulièrement à leur virilité comme le mot [ḥətwān] pour dire qu'un homme est lâche. Paradoxalement, le mot qui porte le sème de lâcheté, de poltronnerie et de manque de courage, [ḥənka] (nom féminin) peut offenser aussi bien les filles que les garçons. Cette injure est prononcée pour outrager quelqu'un qui n'arrive pas à accomplir une mission fort facile ou ne réussit pas à sortir d'un embarras dont les issues sont multiples.

2.1.2. Un substantif

L'injure peut être un adjectif mais aussi un substantif à charge dépréciative : [t-tqāla], [t-ṭot], [t-ṭləm], [l-ftəq], [n-nəxbīr].

Les noms [t-tqāla], [l-ftəq] et [n-nəxbīr] sont utilisés pour taxer quelqu'un de [bhəl] et [mḥennək] (débile, idiot) mais cette fois-ci avec explicitation du sème de la lourdeur d'esprit.

Le nom [t-ṭot] renvoie à la saleté de la personne injuriée au sens propre.

Il est à signaler que nous pouvons utiliser les deux injures [t-ṭot] et [t-tqāla] à la forme adjectivale : [tqīl] / [mṭəwwəṭ] mais c'est la forme nominale qui est récurrente. Quant aux substantifs [t-ṭləm], [l-ftəq], [n-nəxbīr], ils n'ont pas d'équivalent adjectival.

2.2. Deux items

Les femmes fassies font appel à des formes d'injures plus atténuées et plus adoucies en employant des vertus, des valeurs morales et des qualités éthiques telles que [ləhya] (la pudeur), [l'adāb] (la politesse, l'éducation) et [š-šwāb] (bon ton et bonnes manières sociaux), [d-dīn] (religion), [l'āšəl] (la noblesse de naissance). Ces valeurs jouxtent le mot [qlīl]⁶ pour le masculin et [qlīl-t] pour le féminin qui leur attribuent une connotation péjorative : [qlīlləhya], [qlīl š-šwāb], [qlīld-dīn], [qlīl l'adāb], [qlīl l'āšəl]. Notons que ces deux mots sont les deux termes d'une séquence annexive : qlīl est le mot annexé *muḍāf* et les autres noms *sləhya*, *š-šwāb*, *d-dīn*, *l'adāb*, *l'āšəl* sont les noms auxquels on annexe *muḍāf* 'ilayh.

À première vue, les injures précitées sont composées d'un mot ou de deux mots, mais à la base, ce sont des phrases nominales.

[bəhla] pour [ntinabəhla]
 [həbloz] pour [ntahəbloz]

nta / ntina est l-mubtada' (le sujet) de l'énoncé nominal et bəhla / həbloz est l-xabar (le prédicat). De même pour la séquence annexive [qlīlləhya], qlīl š-šwāb, qlīld-dīn, qlīl l'adāb, qlīl l'āšəl ..., la structure profonde correspondante est ntaqlīl l'adāb / ntinaqlīl š-šwāb... nta / ntina est mubtada' et la suite annexive qlīl l'adāb / qlīl š-šwāb est xabar.

Si pour injurier, l'injurieuse fait appel à un énoncé nominal réduit, dans d'autres situations beaucoup plus gênantes et extrêmement provocatrices, elle recourt à des énoncés verbaux qui ont un effet profondément blessant, intensément outrageant et violemment invectif.

3. L'injure dans un énoncé verbal

3.1. Injures à verbe commun

Placée dans un énoncé verbal, l'injure s'appuie sur un verbe à charge dénotative neutre voire méliorative. En fait, c'est le complément d'objet direct qui assigne à l'énoncé plus d'agressivité et de violence et le prive ainsi de son sens positif ou neutre :

[j- çte-k dəqqa]
 [j- çte-k təeyyār]
 [j- çte-kd-dəl]
 [j- çte-k çəlla]
 [j- çte-k buglīb]

⁶ Adjectif qui signifie peu, une toute petite quantité.

[j-çte l-lihūd l-wa]
[j-çte l-lihūd l-msəx]

Le sens du verbe [j-çte] est mélioratif. Il est relatif à la notion du don et de la donation, de l'offre et de l'offrande, de la dotation et de la gratuité, du bienfait et de la prodigalité. Néanmoins, dans les occurrences précitées, ce verbe porte une charge péjorative car il est joint à un complément d'objet direct (C.O.D.) dont le sens est minoratif voire dépréciatif notamment [çəlla] (une maladie/une infirmité), [dəqqa] (un coup brutal et fatal), [təjjār] (disparition/décès), [d-dəl] (l'humiliation). Ce complément peut être accompagné d'un adjectif pour accentuer le caractère outrageant et injurieux de l'injure. Cet ajout dépend intrinsèquement de l'état d'âme de l'injurieuse et de la gravité de la situation : dire [y-çte-k d-dəl] n'est pas du tout la même chose que [j-çte-kd-dəlja l-mədlūla] ou encore [j-çte-k d-dəl l-mədəldəl]. Avec cet ajout, l'injure touche à son point culminant et atteint le *summum* de l'humilité et de l'humiliation

Si dans un énoncé nominal, l'injure est interpellative, dans l'énoncé verbal, l'injure peut être interpellative – l'injurieuse s'adresse directement à l'injuriaire – ou référentielle – à la troisième personne. Dans ce cas-là, l'injurieuse ne s'adresse pas directement à l'injuriaire mais le fait par l'intermédiaire de l'injurié qui est le référent dans le discours. Supposons qu'une mère injurie son fils en disant :

[j-çtel-fiṭṭānlwa]
[j-çte l-fiṭṭānl-msəx]

L'injurieuse ici est la mère, l'injuriaire est le fils et l'injurié est *fiṭṭān*. Ce sont surtout les mamans qui recourent à ce genre d'injure de peur que les portes du ciel ne soient ouvertes et que l'anathème ne soit exaucé.

Encore faut-il signaler qu'il y a ellipse du nom [l-lāh](Dieu) accompagnant généralement le verbe *j-çte* et ce, à notre sens, pour une raison *sinequanone* : associer une insulte profane à une entité divine sacrée se révélerait inconciliable et désassorti. Le sacré est intentionnellement omis au profit du profane.

3.2. Injures à verbes multiples

Quand le verbe [j-çte-k] figure dans une injure, son sens dépend foncièrement de celui du C.O.D., contrairement à d'autres injures où l'attaque venimeuse, l'humiliation fielleuse et la vexation haineuse se dégagent du verbe lui-même étant donné qu'il est le pivot de l'insulte et le centre de gravité de l'outrage :

[j-šwi-ni fik]
[j-qli-ni fik]

Les verbes [j-šwi](griller) et [j-qli](frire) constituent respectivement le noyau de ces deux injures. Ils sont employés métaphoriquement. Lorsque l'on grille ou l'on frit un poisson ou un oiseau, l'on met fin à sa vie. C'est la mort qui se cache derrière ces deux injures et tombe avec un éclat foudroyant sur l'injuriaire ; reste à savoir si c'est le sens voulu par les locutrices ou c'est une simple façon de parler à laquelle elles recourent lorsqu'elles s'emportent et leur colère devient incontrôlable et irrationnelle.

Dans d'autres situations, l'injure est un feed back, une sorte de réponse. Dans ce sens, c'est l'injuriaire qui provoque l'injurieuse et la pousse à prononcer une injure qui rime avec un verbe à l'impératif précédemment prononcé :

[skut][j-səkkətək l-həs]
[gləs][t-gləsyābəs]
[nçəs][t-nçəs ma t-nūd]
[xllīni][j-xllī-k fl-xəl]
[xəllīni][j-xllī-k b l-xla]

En analysant ces exemples, nous dressons le constat que voici :

- Chacune de ces injures repose fondamentalement sur deux formes verbales distinctes : le premier verbe est à l'impératif [gləs, nçəs, xəlli-ni...] et le second est au présent. [t-gləs, t-nçəs, j-xəllīk...]
- Le deuxième verbe rime avec le premier [gləs/t-gləs, nəs/t-nçəs, xllī-ni/j-xllīk...]
- Un autre écho se fait entendre. Cette fois-ci, c'est le mot ou le groupe de mots postposé(s) au verbe qui signe(nt) cette harmonie rythmique. Ce jeu de sons consiste dans la répétition d'un ou plusieurs sons identiques : la répétition du son [s] dans [skut y-səkkət lek l-həs], [gləs t-gləsyābəs], et du son [x] et [l] dans [xllī-ni y-xllī-k fl-xəl] ou [xəllī-ni y-xllī-k bl-xla].

Toute analyse faite, l'objectif de l'injure est unique mais ses formes sont diverses et multiples. Le pivot de l'injure est tantôt le nom, tantôt le verbe. Les femmes fassies ajoutent une touche personnelle à ces jurons afin de les adoucir et d'atténuer leur charge sémantique lourde, brutale et provocatrice surtout quand il s'agit d'injurier ses propres enfants.

Quiconque longe les ruelles sinueuses, les chemins labyrinthiques de l'ancienne médina de Fès ne peut en sortir sans que son oreille ne soit touchée par une symphonie mélodieuse d'injures de ces femmes. De par leur paroles harmonieuses et eurythmiques, leur accent local et poétique et leur prononciation séduisante et lyrique, ces injures attiseraient émerveillement et admiration plutôt que dégoût et répulsion.

Bibliographie :

1. [<https://www.cnrtl.fr/definition/injure>, consulté le 22/2/2024]
2. LAROUSSE Pierre et all., (2010), *Dictionnaire Poche Larousse*, Paris, Larousse, p. 945.
3. [<https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/injure>, consulté le 22/2/2024]
4. ROBERT Paul et all., (2002), *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, p. 1005.